

titre de noblesse

Par **ayrolle**, le **14/01/2005** à **18:38**

bonjour à tous,

une petite colle sur les titres de noblesse :

les titres de noblesse sont abolis définitivement depuis 1871, ne sont reconnus en France que les titres de "sang" liés au patronyme. Pour relever un titre il convient de prouver les liens de filiation avec la personne décédée sans héritiers et de déposer un dossier auprès du garde des sceaux seul habilité à permettre l'intégration d'un titre dans un nom de famille.

or, avant la révolution il existait des titres liés au domaine que possédait le seigneur et qui suivaient la terre à laquelle ils étaient rattachés, M. DUPONT , Baron de Nancy, vendait les terres de sa baronnie à M. DURAND; M. DURAND devenait dès lors le nouveau Baron de Nancy.

exit après la Révolution, les barons et autres titres d'empire étant donnés aux seules personnes et non aux terres.

ces titres de courtoisie lorsqu'ils sont repris n'ont aucune reconnaissance en France, mais pourraient-ils figurer sur les papiers d'identité au même titre qu'un surnom, comme cela existe notamment pour les artistes ?

ces titres sont d'ailleurs reconnus dans les pays anglo-saxons friands de ce genre de chose. pensez-vous que cela puisse être possible ?

question subsidiaire : lorsque je clique sur un smiley, pour l'insérer dans le texte il n'apparaît que le nom et non le dessin . . .

Par **Vincent**, le **14/01/2005** à **18:47**

Ils peuvent figurer sur les papiers d'identité à titre de nom d'usage:

tout comme Mr machin dit dédé la sardine, il peut y avoir un Mr truc dit de quelque chose.

pour le smiley, il apparait sous forme de `:code/ij:` *Une fois posté, tu trouves un beau sourire!*

wink not found or type unknown

Par **ayrolle**, le **14/01/2005** à **19:00**

merci,oui c'est juste à faire figurer comme un surnom. *8* not found or type unknown

Par **germier**, le **14/01/2005** à **21:33**

Mais avant l'abolition des titres de noblesse ,ceux ci faisaient partie du nom de famille de l'état civil,ce n'st donc pas à mon avis un surnom.

Amuses toi à dire à Madame C ...noblesse du second empire que son nom de jeune fille est un surnom

Il y a eu au siècle dernier, un procès opposant la famille les Orléans à Gaston et Myrian de Béarn,comte de Foix , ces derniers ayant commis un livre sous ces noms:les Orléans estimant que du fait que "paris vaut bien une messe" ils étaient les seuls à pouvoir revendiquer le nom de Béarn

je ne sais ce qu'il est devenu,le procès

Par **germier**, le **15/01/2005** à **21:31**

et que se passe t il si je me fais adopter par un lord anglais,donec j'ai droit à son titre; Dans le Royaume Uni je suis Marquis,vicomte de Itsgood, mais en France

Si mesz souvenirs sont bons,l'acte d'état civil de Gaston de Béarn contenait tous ses titres :nom de famille comte de Foix ,duc de X,marquis d'Y

Par **ayrolle**, le **24/01/2005** à **16:24**

là on parle de plusieurs titres de Noblesse différends . Les Familles d'Orléans ou de Béarn ont réussi a gardé leurs titres après la Révolution, mais il existait aussi des titres qui suivaient un domaine, par exemple : le seigneur de vandoeuvre pouvait s'appeler Dupont et lorsqu'il vendait sa seigneurie le titre suivait. le titre reflétait à ce moment-là la valeur du domaine.

Vous pouviez avoir une baronnie qui comportait 25 villages mais comme la région était pauvre cet immense domaine restait une baronnie qui pouvait se vendre.

la plupart de ces titres de " domaines" ont été abandonnées à la Révolution, et pour cause, par réquisition de la nouvelle république naissante, pourtant ils existent et n'ont jamais été abolis, car un non-noble pouvait avoir ce genre de reconnaissance.

ils tiennent donc plus aujourd'hui du non d'usage ou du surnom que d'un véritable titre même

si ils ont conservé leur valeur sur le marché. Image not found or not loaded. d'où toute l'ambiguïté.

pour les "vrais" titres pas de soucis , pour les faire valoir un dossier au garde des sceaux suffit à condition de faire la preuve de sa filiation directe ou de la disparition de filiation directe pour récupérer le titre du vieux tonton célibataire.

Par **germier**, le **24/01/2005** à **20:52**

Filiation directe, euh je veux bien, mais le titre ne se transmet pas par les femmes: la fameuse loi salique inventée de toute pièces

Bien entendu nous ne parlerons pas de ceux qui achètent un nom comme celui d'un amiral(vice ou contre) héros de la Guerre d'Indépendance des Etats Unis, et actuellement se portent acquéreurs du chateau du village

ni de ceux qui achètent le chateau du village portant leur nom ,dont la femme est issue d'une noblesse du second empire

Par **ayrolle**, le **26/01/2005** à **18:31**

là on touche un point sensible : les porteurs de titres qui ont perduré après la Révolution, font partie d'une "caste" qui ne voit pas d'un bon oeil les nouveaux arrivants, parce que leurs titres sont tout aussi litigieux.

En Angleterre et dans les pays anglo-saxons l'affaire est plus claire on achète et on vend son titre, et pour beaucoup c'est en fait un placement d'argent , pourquoi pas ? ils sont capable de tout vendre, nous nous avons quelques scrupules et surtout quelques privilégiés qui s'accrochent bec et ongles à ce qu'il leur reste. je le vois tous les jours, les chartriers reviennent à la mode, on les conserve on les bichonne, et on les actualise avec les

descendants actuels. Bref, un retour à la Royauté Image not found or type unknown

Par **germier**, le **26/01/2005** à **21:09**

[quote="ayrolle"]là on touche un point sensible : les porteurs de titres qui ont perduré après la Révolution, font partie d'une "caste" qui ne voit pas d'un bon oeil les nouveaux arrivants, parce que leurs titres sont tout aussi litigieux.

Ils ne sont pas litigieux,il sont faux

Il ne faut pas oublier pour que financer leurs finances,les Rois de France et d'autres vendaient les titres de noblesse,ou ratifiaient moyennant finances les pseudos titres.

je crois mais je n'en suis pas sur que le dernier roi de france a avoir "nobilisé" est Louis XV , enfin il a ratifié

Il;ne faut pas oublier que la particule " de" ne veut rien dire, sinon que je vient du village de e qui est reconnu comme vrai nobleterre et dans les pays anglo-saxons l'affaire est plus claire on achète et on vend son titre, et pour beaucoup c'est en fait un placement d'argent , pourquoi pas ? ils sont capable de tout vendre,

N'oublie pas que la Couronne d'Angleterre n'a jamais renoncé à la Couronne de France ni à aucun de ses titres français

nous nous avons quelques scrupules et surtout quelques privilégiés qui s'accrochent bec et

ongles à ce qu'il leur reste. je le vois tous les jours,\$

" les chartriers " je ne connais pas ce mot que veut il dire?
le connais les mots castreux chatreux

Par **ayrolle**, le **27/01/2005** à **18:46**

Un chartrier c'est un livre de famille qui reprend toutes les armoiries des familles alliées et l'histoire depuis le premier porteur du nom retrouvé. Ce livre contient aussi une copie des lettres patentes de divers Roi , le plus souvent Louis XV qui attestent de l'anoblissement. certains sont très beaux.

c'est pourquoi il faut le tenir à jour avec les naissances , mariages etc. . . à l'origine seul l'aîné avait un chartrier, (toujours pour les mâles et en plus les premiers)il servait de preuve. cett

fois-ci j'espère que je n'ai pas écrit trop vite avec des fautes de frappe. Image not found or type unknown

Par **germier**, le **28/01/2005** à **21:03**

D'accord,
mais le problème c'est que Louis XV monnayait ses faveurs donc un document de ce roi attestant de l'annoblissement est ,disons ,discutable

Je ne veux pas te vexer,ni te blesser : cela signifie qu'avant Louis XV tu n'étais pas noble

Il ne faut pas non plus oublier qu'il ya eu une course au titre, genre Le roi disant à une dame prenez un tabouret et il en faisait une marquise,à moins que ce soit le contraire il lui disait marquise prenait le tabouret

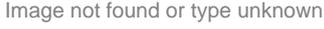
Pour information il existe en France des nobles annoblis par l'empereur du Mexique

Par **ayrolle**, le **29/01/2005** à **17:38**

Spit tranquille je ne suis pas vexée, je connais trop "ces gens là" . . .

Image not found or type unknown
de toute façon, avec ou sans lettres patentes les titres sont pour ceux qui les portent , une façon de se situer au-dessus des autres et d'impressionner l'adversaire, mais j'avais un prof d'histoire qui disait " lorsque quelqu'un t'impressionne, lors d'un examen ou autre, imagines-le aux toilettes, cela te détendra.
c'est très vrai, la Noblesse en France depuis que ses privilèges ont disparus est pure gloriole, mais qui connaît un retour en force. C'est fou le nombre de gens qui se cherchent des liens avec de la Noblesse de l'ancien régime pour essayer de récupérer un titre ou une particule; à

:P

un entretien d'embauche des fois ça marche 

Par **germier**, le **31/01/2005** à **21:16**

[quote="ayrolle":1axadrjd]mais j'avais un prof d'histoire qui disait " lorsque quelqu'un t'impressionne, lors d'un examen ou autre, imagines-le aux toilettes, cela te détendra.

j'ai eu droit à la même remarque mais c'était pas un prof d'histoire et c'était plus, concernant des fonctions naturelles

C'est fou le nombre de gens qui se cherchent des liens avec de la Noblesse de l'ancien régime pour essayer de récupérer un titre ou une particule; à un entretien d'embauche des

fois ça marche  [quote:1axadrjd]

Exact car ça fait bien pour une boîte d'avoir un baron, un comte etc...

Mais j'ai fait la connaissance d'un comte du 1^{er} empire fort sympathique et qui ne pétait pas plus haut que son tonneau (allusion à l'ancêtre si je ne fais pas d'erreur)

J'ai lu au siècle dernier que, statistiquement, nous descendons de Charlemagne

Par **ayrolle**, le **01/02/2005** à **09:47**

exact, nous sommes tous les enfants de Charlemagne; pensez il y avait 13 millions d'habitants en "France" à ce moment-là et nous sommes 60 millions, alors . . . je ne connais pas un amateur de généalogie qui ne se soit pas trouvé un lien plus ou moins lointain avec notre Charles.

Par **germier**, le **01/02/2005** à **20:48**

Navré, mais c'est sans doute ton Charles, mais pas le mien

au fait maintenant que je m'en souviens mon mec c'était un prince d'empire, mais je crois toujours que son aïeul - celui qui a été fait prince et peut être roi avait commencé par monter des tonneaux

Par **marrakech**, le **24/01/2016** à **11:01**

Bonjour j'ai acheté une parcelle en Ecosse Highland et j'ai le titre de Lord. Puis je changer mes papiers afin de rajouter Lord ?